

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1789

17 juillet 2012

### SOMMAIRE

ASP-Lux SICAR S.A. ....	85838	Euronic S.A. SPF .....	85869
Citeg S.A. ....	85839	Euronic S.A. SPF .....	85868
Citeg S.A. ....	85838	European Financial Control S.A. ....	85869
Compagnie Financière Taler S.A. ....	85839	European Power Systems S.A. ....	85866
Comptabilux S.A. ....	85839	EuroSerLux S.A. ....	85853
Conventum Asset Management .....	85840	EuroSerLux S.A. ....	85853
Corea S.A. ....	85844	Eurosoft Project S.A. ....	85869
Costa dei Fiori S.A. ....	85844	Evrax Group S.A. ....	85866
CREA Immo S.A. ....	85844	Exocet Fund S.C.A., SICAV-FIS .....	85869
Creativ-Ceutical Export S.A. ....	85845	Fairfield Aerium International S.C.A. ....	85870
DDL .....	85846	Fanlux (International) S.A. ....	85870
Devon S.A. ....	85847	FCPIMMO S.A. ....	85870
Digital Realty (St Denis) S.à r.l. ....	85845	FCPIMMO S.A. ....	85870
Digital Realty (Welwyn) .....	85845	Festivo International S.à r.l. ....	85871
Digital Studio .....	85846	Fibre Finance S.A. ....	85871
Direct Marketing Services S.A. ....	85847	Financière Cronos S.A. ....	85845
Dire Sàrl .....	85847	Finimmoc S.A. ....	85871
Dojolux S.à r.l. ....	85846	Fondation Bassin Minier .....	85840
Dominion DMG Luxembourg S.A. ....	85848	Force 8 .....	85833
DWS Concept .....	85848	Good Company Sàrl .....	85869
Edelton S.à r.l. ....	85866	Kleopatra Lux 2 S.à r.l. ....	85846
Egerton Holding S.A. ....	85866	Neuheim Lux Group Holding V .....	85853
Electricité SAND Jacques S.à r.l. ....	85853	NGPayments S.à r.l. ....	85848
Electricité SAND Jacques S.à r.l. ....	85853	Nizi International S.A. ....	85844
Electromind S.A. ....	85867	Novita S.A. ....	85867
Emcore Capital SICAV-SIF .....	85867	R & M Partners S.A. ....	85872
Energy Power S.A. ....	85868	SEB Prime Solutions .....	85839
Eras S.A. ....	85867	Stance Consulting s.à r.l. ....	85872
ESJ Management .....	85826	Tele Columbus Holdings S.A. ....	85847
Estatium S.A. ....	85868	UBP Opportunities SICAV-SIF .....	85870
Euro 5 Finance S.à.r.l. ....	85868		

**ESJ Management, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 169.797.

---

**STATUTES**

In the year two thousand twelve, on the twenty-sixth day of June.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. ESJ Holding, LLC, a company incorporated under the laws of Florida, USA, having its registered office at 20900 NE, 30<sup>th</sup> Avenue, Suite 311, Aventura, FL33180, USA registered with the Secretary of State of the State of Florida, USA, under number L12000054797,

here represented by Benoit Kelecom, professionally residing in 33, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given by private seal; and

2. Cahva S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 7, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 152.139,

here represented by Benoit Kelecom, professionally residing in 33, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given by private seal.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the officiating notary to enact the following articles of incorporation of a company, which they declare to establish as follows:

**1. Art. 1. Form and Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "ESJ Management" (the Company).

The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or more shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder or one of the shareholders of the Company.

Any reference to the shareholders in the articles of association of the Company (the Articles) will be a reference to the Sole Shareholder of the Company if the Company has only one shareholder.

**2. Art. 2. Registered office.** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company (the General Meeting), deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg (or elsewhere in the Grand Duchy of Luxembourg if and to the extent permitted under the Luxembourg act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act) by a resolution of the board of managers of the Company.

Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a company incorporated in the Grand Duchy of Luxembourg.

**3. Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendments of the Articles, as prescribed in article 11 below.

**4. Art. 4. Corporate objects.** The Company may act as general partner of, and take general partner interests in, any Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions). In particular, the Company may subscribe shares in and act as general partner of investment companies organised as Société d'Investissement en Capital à Risque subject to the Luxembourg act of 15 June 2004 relating to investment company in risk capital, as amended.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

**5. Art. 5. Share capital.** The subscribed share capital is set at EUR 12,600 (twelve thousand six hundred Euro) represented by 126 (one hundred and twenty six) shares having a par value of EUR 100 (one hundred Euro) per share.

The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in article 11 below.

**6. Art. 6. Distribution.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**7. Art. 7. Indivisible shares.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**8. Art. 8. Transfer of shares.** In case of a Sole Shareholder, the Company's shares held by the Sole Shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the General Meeting who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the surviving shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Companies Act will apply.

**9. Art. 9. Redemption of shares.** The Company will have the power to acquire shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital will take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the Sole Shareholder or the General Meeting. The quorum and the majority requirements applicable for amendments to the Articles will apply in accordance with article 11 of these Articles.

**10. Art. 10. General meetings of the shareholders of the company.** In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting will be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

In the case of a plurality of shareholders, any regularly constituted General Meeting will represent the entire body of shareholders of the Company. It will have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers exceptional circumstances so require.

Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholder(s) can, instead of being passed at General Meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder will be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and will vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

**11. Art. 11. Shareholders' voting rights, Quorum and Majority.** In case of plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

**12. Art. 12. Management.** The Company is managed by a board of managers comprised of at least three members. Each manager will be assigned either an A or a B signatory power. The managers need not to be shareholders. The managers are appointed, revoked and replaced by a decision of the General Meeting, adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the General Meeting fall within the power of the board of managers.

The Company will be bound by the joint signatures of any two managers with an A signatory power.

Any two managers with an A signatory power may sub-delegate their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The delegating managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The resolutions of the board of managers will be adopted by (i) the majority of the managers present or represented and (ii) the positive vote of any two managers with an A signatory power and (iii) the positive vote of any manager with a B signatory power. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members is present or represented at a meeting of the board of managers and provided that any two managers with an A signatory power are present or represented at such meeting.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore, if one is appointed, by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 72 (seventy-two) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by any manager. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice will not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above will be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting will be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers attending, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case the minutes will consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolutions will be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

For so long as Cahva S.à r.l. or any other company held at 100% by Philippe and Bérengère Marchal (hereafter Marchal Company) is a shareholder of the Company, Marchal Company will be entitled to propose to the shareholders one or more candidates for the position of manager with a B signatory power and the shareholders will appoint out of such list such number of candidate as is necessary to ensure that one manager with a B signatory power is a candidate appointed out of the list of candidates proposed by Marchal Company. In case where the shareholders were to refuse to appoint a candidate proposed by Marchal Company, then Marchal Company will make another proposal to the shareholders..

**13. Art. 13. Statutory auditor - External auditor.** In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

**14. Art. 14. Accounting year.** The accounting year of the Company will begin on 1 January and ends on 31 December of each year.

**15. Art. 15. Annual accounts.** Each year, at the end of the financial year, the board of managers will draw up the annual accounts of the Company in the form required by the Companies Act and prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**16. Art. 16. Appropriation of profits, Reserves.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) on a pro rata basis in proportion of to his (their) shareholding in the Company.

The board of managers may decide to pay interim dividends.

**17. Art. 17. Dissolution and Liquidation.** The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles, as prescribed in article 11 above. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting will also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

**18. Art. 18. Applicable law.** All matters not expressly governed by these Articles will be determined in accordance with the Companies Act.

#### *Transitional provisions*

The first business year begins today and ends on 31 December 2012.

#### *Subscription*

The Articles having thus been established, the parties appearing hereby declare that they subscribe the shares as follows:

ESJ Holding, LLC, prenamed: . . . . .	84 (eighty four) shares;
Cahva S.à r.l., prenamed: . . . . .	42 (forty two) shares.
Total: . . . . .	126 (one hundred and twenty six) shares

All these shares have been fully paid up by the above named parties by payment in cash, so that the sum of EUR 12,600 (twelve thousand six hundred Euro) is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

#### Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which will be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,200.

#### *Extraordinary general meeting of the shareholders*

The above named parties, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. the number of managers is set at 5 (five);
2. the following persons are appointed as managers for an unlimited period of time, with the following signatory powers:
  - Mr Gabriel Amiel, Managing Director, ESJ Capital Partners LLC, born on 25 April 1955 in Rabat, Morocco, whose professional address is at 20900 NE, 30<sup>th</sup> Avenue, Suite 311, Aventura, FL33180, USA, having an A signatory power;
  - Mr Arnaud Sitbon, Managing Director, ESJ Capital Partners LLC, born on 21 February 1977 in Neuilly-sur-Seine, France, whose professional address is at 20900 NE, 30<sup>th</sup> Avenue, Suite 311, Aventura, FL33180, USA, having an A signatory power;
  - Mr Philippe Marchal, Independent Director, born on 12 January 1977 in Uccle, Belgium, whose professional address is at Place du Théâtre, 7, L-2613 Luxembourg, having a B signatory power;
  - Mr François Hinfray, born on 15 February 1954 in Paris, France, whose professional address is at 231 Pierstraat, B-2550 Kontich, Belgique, having a B signatory power;
  - Mr Bruno Marchais, Managing Partner, AKELY EUROPEAN SCORE, born on 15 January 1959 in Paris, France, whose professional address is at 1 Am Bongert, L-1270 Luxembourg, having a B signatory power;
3. PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg is appointed as external auditor of the Company;
4. the address of the registered office of the Company is set at 5, Allée Scheffer, L2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, which are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed the present deed together with the notary.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-sixième jour de juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. ESJ Holding, LLC, une société de droit américain (Floride), ayant son siège social au 20900 NE, 30<sup>th</sup> Avenue, Suite 311, Aventura, FL33180, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secretary of State of the State of Florida, Etats-Unis d'Amérique, sous le numéro L12000054797,

ici représentée par Benoit Kelecom, résidant professionnellement au 33 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2. Cahva S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège au 7, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés au numéro B 152.139,

ici représentée par Benoit Kelecom, résidant professionnellement au 33 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte notarié pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité, ont requis le notaire instrumentant de dresser comme suit les statuts suivants d'une société qu'ils déclarent établir comme suit:

**1. Art. 1<sup>er</sup>. Forme et Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "ESJ Management" ( la Société).

La Société peut n'avoir qu'un seul et même associé (l'Associé Unique) ou plusieurs associés. La Société ne sera pas dissoute par le décès, la suspension des droits civils, la faillite, la liquidation ou la déconfiture de l'Associé Unique ou d'un des associés de la Société.

Toute référence aux associés dans les statuts de la Société (les Statuts) sera une référence à l'Associé Unique si la Société n'a qu'un seul et même associé.

**2. Art. 2. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution d'une assemblée générale des associés de la Société (l'Assemblée Générale) délibérant de la manière prévue pour la modification des Statuts. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg (ou ailleurs au sein du Grand-Duché de Luxembourg si et dans la mesure permise par la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés)) par une résolution du conseil de gérance de la Société.

Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements politiques ou militaires extraordinaires de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée entre le siège social et des personnes à l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, nonobstant le transfert provisoire du siège social, restera une société luxembourgeoise.

**3. Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'Assemblée Générale prise de la manière prévue pour la modification des Statuts, tel que prescrit par l'article 11 ci-dessous.

**4. Art. 4. Objet social.** La Société peut agir en tant qu'associé gérant commandité de, et prendre des participations d'associé commandité dans toute société en commandite par actions luxembourgeoise. La Société peut en particulier souscrire à des actions et agir en tant qu'associé gérant commandité de sociétés d'investissement organisées sous la forme de Société d'Investissement en Capital à Risque soumis à la loi luxembourgeoise modifiée du 15 juin 2004 relative aux sociétés en capital à risque.

La Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle ou financière estimée utile pour l'accomplissement et le développement de son objet.

**5. Art. 5. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à la somme de 12.600 EUR (douze mille six cents Euros) représenté par 126 (cent vingt-six) parts sociales d'une valeur nominale de 100 EUR (cent Euros) par part sociale.

Le capital social souscrit de la Société pourra être augmenté ou diminué par une résolution adoptée par l'Assemblée Générale de la manière requise pour modifier les Statuts, comme prescrit à l'article 11 ci-dessous.

**6. Art. 6. Distributions.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices de la Société.

**7. Art. 7. Parts indivisibles.** Les parts de la Société sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**8. Art. 8. Cession de parts.** Toutes cessions de parts sociales détenues par l'Associé Unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'Assemblée Générale représentant au moins trois quarts du capital libéré de la Société. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

La cession de parts mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent au moins trois-quarts des droits appartenant aux associés survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés sont d'application.

**9. Art. 9. Rachat de parts.** La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose de réserves et de fonds distribuables suffisants à cette fin.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux termes et conditions qui seront décidés par l'Associé Unique ou par l'Assemblée Générale. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des Statuts sont d'application conformément à l'article 11 des présents Statuts.

**10. Art. 10. Assemblées générales des associés de la société.** Dans le cas où la Société a un Associé Unique, celui-ci assume tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans les présents Statuts, les décisions prises ou les pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale font référence aux décisions prises et aux pouvoirs conférés par l'Associé Unique aussi longtemps que la Société n'a qu'un seul et même associé. Les décisions prises par l'Associé Unique sont documentées par les biais de procès-verbaux.

En cas de pluralité d'associés, toute Assemblée Générale régulièrement constituée représentera l'entière des associés de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour effectuer ou ratifier les actes relatifs à toutes les opérations de la Société.

L'Assemblée Générale annuelle peut être tenue à l'étranger si, dans le jugement absolu et définitif du conseil de gérance, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

D'autres assemblées des associés de la Société peuvent être tenues au lieu et aux heures spécifiées dans les convocations respectives des assemblées.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'Assemblées Générales, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes devant être produits par lettre, télécopie, ou courriel (email)).

**11. Art. 11. Droits de vote des associés, Quorum et Majorité.** En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix proportionnel au nombre de parts qu'il possède ou représente. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

**12. Art. 12. Gérance.** La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins trois membres. Chaque gérant se verra attribuer soit un pouvoir de signature A soit un pouvoir de signature B. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'Assemblée Générale, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du conseil de gérance.

La Société sera engagée par les signatures conjointes de deux gérants ayant un pouvoir de signature A.

Deux gérants ayant un pouvoir de signature A pourront conjointement déléguer leurs compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Les gérants qui délèguent détermineront la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Les décisions du conseil de gérance seront prises (i) à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et (ii) avec le vote positif de deux gérants ayant un pouvoir de signature A et (iii) avec le vote positif d'un gérant ayant un pouvoir de signature B. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance et à condition que deux gérants ayant un pouvoir de signature A soient présents ou représentés à cette réunion.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Si un président est nommé, il présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Si président pro tempore est nommé, il sera désigné par le conseil de gérance à la majorité des gérants présents ou représentés lors de la réunion du conseil de gérance.

Toute réunion du conseil de gérance sera signifiée à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail) au moins 72 (soixante-douze) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance peut être convoquée par tout gérant. On peut passer outre cette convocation si tous les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de la réunion. Une convocation séparée ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à une réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication mentionné ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion, et la réunion sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants présents au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, le cas échéant, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant ce qui précède, une résolution du conseil de gérance peut également être prise par écrit au moyen d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par chacun des gérants. La date d'une telle résolution circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

Aussi longtemps que Cahva S.à r.l. ou toute autre société détenue à 100% par Philippe et Bérengère Marchal (ci-après la Société Marchal) est un associé de la Société, la Société Marchal aura le droit de proposer aux associés un ou plusieurs candidats à la position de gérant ayant un pouvoir de signature B et les associés nommeront à partir de cette liste le nombre de candidats nécessaire pour assurer qu'un gérant ayant un pouvoir de signature B soit un candidat nommé sur base de la liste proposée par la Société Marchal. Dans le cas où les associés refusent de nommer le candidat proposé par la Société Marchal, alors la Société Marchal devra faire une autre proposition aux associés.

**13. Art. 13. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises.** Conformément à l'article 200 de la Loi sur les Sociétés, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ne s'applique pas.

**14. Art. 14. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**15. Art. 15. Comptes annuels.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, le conseil de gérance dresse les comptes annuels de la Société dans la forme requise par la Loi sur les Sociétés et prépare un inventaire comprenant l'indication des valeurs des actifs et du passif de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire ci-dessus et du bilan au siège social de la Société.

**16. Art. 16. Distribution des bénéfiques, Réserves.** Les profits bruts de la Société constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société. Le solde du bénéfice net sera distribué aux ou à l'associé(s) sur base proportionnelle de leur (s) détention(s) de parts sociales dans la Société.

Le conseil de gérance pourra décider de verser des dividendes intérimaires.

**17. Art. 17. Dissolution et Liquidation.** La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'Assemblée Générale prise de la manière requise pour modifier ces Statuts, comme prescrit par l'article 11 ci-dessus. Dans le cas d'une dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des entités légales) nommé(s) par l'Assemblée Générale décidant d'une telle liquidation. Cette Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et les émoluments du (des) liquidateur(s).

**18. Art. 18. Loi applicable.** Tout ce qui n'est pas réglé par les Statuts sera réglé conformément à la Loi sur les Sociétés.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2012.

#### *Souscription*

Les Statuts de cette Société ayant ainsi été établis, les parties comparantes déclarent qu'elles souscrivent les parts sociales comme suit:

ESJ Holding, LLC, prénommé: .....	84 (quatre-vingt-quatre) parts sociales;
Cahva S.à r.l., prénommé: .....	<u>42 (quarante-deux) parts sociales</u>
Total: .....	126 (cent vingt-six) parts sociales

Toutes les parts ont été entièrement libérées par les parties susmentionnées par paiement en numéraire, de sorte que la somme de EUR 12.600 (douze mille six cents euros) est désormais à la libre disposition de la Société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

#### *Frais*

Le montant, au moins approximativement, des coûts, dépenses, salaires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui puisse être engagé ou mis à la charge de la Société en conséquence de sa constitution est évalué approximativement à EUR 1.200.-.

#### *Assemblée générale extraordinaire des associés*

Les parties susmentionnées, représentant l'entière du capital souscrit, se considérant dûment convoquées, on décidé de tenir une assemblée générale des associés et, ayant déclaré être valablement constitués, ils ont adopté les résolutions suivantes par vote unanime:

1. le nombre de gérants est fixé à cinq (5);
2. les personnes suivantes sont nommées gérants pour une période de temps illimitée, avec les pouvoirs de signature suivants:



- M. Gabriel Amiel, Managing Director, ESJ Capital Partners LLC, né le 25 avril 1955 à Rabat, Maroc, ayant son adresse professionnelle au 20900 NE, 30<sup>e</sup> Avenue, Suite 311, Aventura, FL33180, Etats-Unis d'Amérique, ayant un pouvoir de signature A;

- M. Arnaud Sitbon, Managing Director, ESJ Capital Partners LLC, né le 21 février 1977 à Neuilly-sur-Seine, France, ayant son adresse professionnelle au 20900 NE, 30<sup>e</sup> Avenue, Suite 311, Aventura, FL33180, Etats-Unis d'Amérique, ayant un pouvoir de signature A;

- M. Philippe Marchal, Independent Director, né le 12 janvier 1977 à Uccle, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 7, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, ayant un pouvoir de signature B;

- M. François Hinfray, né le 15 février 1954 à Paris, France, ayant son adresse professionnelle au 231, Pierstraat, B-2550 Kontich, Belgique, ayant un pouvoir de signature B;

- M. Bruno Marchais, Managing Partner, AKELY EUROPEAN SCORE, né le 15 janvier 1959 à Paris, France, ayant son adresse professionnelle au 1, Am Bongert, L1270 Luxembourg, ayant un pouvoir de signature B;

3. PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, est nommé réviseur d'entreprises agréé de la Société; et

4. l'adresse du siège social de la Société est au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux parties comparantes, qui sont connues du notaire par leurs prénoms, noms, états et demeures, lesdites parties comparantes ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. KELECOM et H. HELLINCKX

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juin 2012. Relation: LAC/2012/30118. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Releveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 4 juillet 2012.

Référence de publication: 2012079419/413.

(120112754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2012.

### **Force 8, Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 114.837.

CASSADOTTE S.A.S

Société par actions simplifiée

société absorbée

France

### **PROJET DE FUSION**

L'an deux mille douze, le vingt-neuf juin;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

#### **ONT COMPARU:**

1) FORCE 8, une société anonyme constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6 rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114837, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 15 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1065 du 1<sup>er</sup> juin 2006,

ici représentée par Madame Séverine HACKEL, maître en droit, résidant au Luxembourg, agissant en qualité de mandataire au nom et pour compte de l'administrateur-unique de FORCE 8 («l'Administrateur-Unique»), en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par une résolution prise par l'Administrateur-Unique le 20 juin 2012 (la «Résolution 1»); et

2) CASSADOTTE S.A.S., une société par actions simplifiées constituée et existant selon les lois de France, ayant son siège social au Moulin De La Cassadotte, F-33380 Biganos, France, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Bordeaux en France sous le numéro 489.396.457, constituée suivant acte sous seing-privé, le 21 mars 2006, publié au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, numéro 5.164 du 13 avril 2006,

ici représentée par Madame Séverine HACKEL, préqualifiée, agissant en qualité de mandataire au nom et pour compte du Président de CASSADOTTE S.A.S. (le «Président»), en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par une résolution prise par le Président le 20 juin 2012 (la «Résolution 2»);

Ci-après, la Résolution 1 et la Résolution 2 sont collectivement dénommées les «Résolutions».

Les dites Résolutions, paraphées ne varietur par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement:

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1) Parties à la fusion:

- FORCE 8, une société anonyme constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6 rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.837, comme société absorbante (la «Société Absorbante»), dont les statuts sont annexé ci-après; et

- CASSADOTTE S.A.S., une société par actions simplifiées constituée et existant selon les lois de France, ayant son siège social au Moulin De La Cassadotte, F-33380 Biganos, France, immatriculée au, Registre de Commerce et des Sociétés de France sous le numéro 489.396.457, comme société absorbée (la «Société Absorbée»).

La Société Absorbante et la Société Absorbée sont collectivement dénommées les «Sociétés Fusionnantes».

2) La Société Absorbante détient cent quarante-sept mille (147.000) parts sociales dans la Société Absorbée, représentant l'intégralité du capital social et tous les droits de vote dans la Société Absorbée, cette dernière n'ayant émis aucun (e) autre action/titre conférant des droits de vote.

3) La Société Absorbée est propriétaire de 33.33% du capital social de la société «Solux S.A.S.», Moulin De La Cassadotte, F-33380 Biganos, France, ainsi que 33.33% du capital social de la société «SCI Du Moulin», Moulin De La Cassadotte, F-33380 Biganos, France.

4) La Société Absorbante propose d'absorber la Société Absorbée par voie de fusion par acquisition suivant les dispositions des articles 278 à 280 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que des articles L.236-25 et suivants du code de commerce français.

*Comptes servant de base à la fusion*

Les termes et conditions du présent projet de fusion ont été établis par les Sociétés Fusionnant, sur la base de leurs comptes, arrêtés au 31 décembre 2011.

Les bilans, comptes de résultat et annexes, arrêtés au 31 décembre 2011, de chacune des Sociétés Fusionnant, figurent en annexe à la présente convention.

*Méthodes d'évaluation*

Les éléments d'actif et de passif apportés sont évalués à leur valeur comptable, tels qu'ils figurent dans les comptes de la Société Absorbée, arrêtés au 31 décembre 2011, conformément au règlement CNC 2004-01 (Arrêté du 7 juin 2004, JO du 8, p. 10115).

Cette évaluation n'entraîne aucune conséquence défavorable à l'égard de quiconque.

*Dispositions diverses*

La Société Absorbée apporte, sous les garanties ordinaires de fait et droit en la matière, et sous les conditions suspensives ci-après exprimées, à la Société Absorbante, l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs, existant chez elle au 31 décembre 2011. Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif.

Le patrimoine de la Société Absorbée sera dévolu à la Société Absorbante, dans l'état où il se trouvera le jour de la réalisation définitive, de la fusion.

*Apport de la Société Absorbée*

A) Actif apporté

1. Eléments incorporels

Immobilisations incorporelles . . . . . 6.500,- euros

2. Immobilisations financières . . . . . 694.340,- euros

5. Valeurs réalisées et disponibles

Créances et disponibilités . . . . . 723.717,- euros

Soit un montant de l'actif apporté de . . . . . 1.424.557,- euros

B) Passif pris en charge

1. Dettes financières . . . . . 14.859,- euros

2. Autres dettes . . . . . 6.287,- euros

Soit un montant de passif apporté de . . . . . 21.146,- euros

C) Actif net apporté

Différence entre l'actif apporté et le passif pris en charge, l'actif net apporté par la Société Absorbée à la Société Absorbante s'élève donc à:

- Total de l'actif . . . . .	<u>1,424.557,- euros</u>
- Total du passif . . . . .	<u>21.146,- euros</u>
Soit un actif net apporté de . . . . .	1.403.411,-euros

#### *Rémunération de l'apport-fusion*

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la Société Absorbée à la Société Absorbante s'élève donc à 1.403.411,-euros.

La Société Absorbante étant propriétaire de la totalité des 147 000 actions de la Société Absorbée et ne pouvant devenir propriétaire de ses propres actions, renonce, si la fusion se réalise, à exercer ses droits, du fait de cette réalisation, en sa qualité d'associée de la Société Absorbée.

Par suite de cette renonciation, conformément à l'article L. 236-3 du Code de commerce, il ne sera procédé à la création d'aucun titre nouveau à titre d'augmentation du capital de la Société Absorbante.

#### *Prime de fusion*

L'opération ne donnant pas lieu à création d'actions de la Société Absorbante, aucune prime de fusion n'est constituée.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés et la valeur comptable dans les livres de la Société Absorbante des actions de la Société Absorbée dont elle était propriétaire, constituera un mali de fusion qui sera inscrit au passif du bilan de la Société Absorbante, et sur lequel porteront les droits de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la Société.

Les créanciers des Sociétés Fusionnant concernés par l'opération, et dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais réglementaires.

5) A partir du 31 juillet 2012, toutes les opérations et les transactions de la Société Absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante.

6) A partir de la Date de Réalisation (telle que définie ci-dessous), tous les droits et obligations la Société Absorbée vis-à-vis des tiers seront pris en charge par la Société Absorbante. La Société Absorbante assumera en particulier toutes les dettes comme ses dettes propres et toutes les obligations de paiement de la Société Absorbée. Les droits et créances de la Société Absorbée seront transférés à la Société Absorbante avec l'intégralité des sûretés, soit in rem soit personnelles, y attachées.

7) La Société Absorbante exécutera à partir de la Date de Réalisation tous les contrats et obligations, de quelle que nature qu'ils soient, de la Société Absorbée tels que ces contrats et obligations existent à la Date de Réalisation et exécutera en particulier tous les contrats existant avec les créanciers de la Société Absorbée et sera subrogée à tous les droits et obligations provenant de ces contrats.

8) Aucun droit ou avantage particulier n'a été attribué aux administrateurs ou aux réviseurs des Sociétés Fusionnant.

9) Tous les actionnaires de la Société Absorbante ont le droit, pendant un mois à compter de la publication de ce projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations / Journal d'Annonce Légal de prendre connaissance au siège social de la Société Absorbée de tous les documents énumérés à l'article 267, alinéa (1) a), b) et c) de la Loi et peuvent en obtenir copie intégrale, sans: frais.

10) Un ou plusieurs actionnaires de la Société Absorbante disposant au moins de 5% du capital souscrit de la Société Absorbante a/ont le droit, pendant le délai indiqué sous le point 9) ci-dessus, de requérir la convocation d'une assemblée générale de la Société Absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

11) Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs de la Société Absorbée pour l'exercice de leur mandat.

12) Sous réserve des droits des actionnaires de la Société Absorbante tels que décrits sous le point 10) ci-dessus, la dissolution de la Société Absorbée deviendra effective et définitive un mois après la publication de ce projet de fusion dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations / Journal d'Annonce Légal (la «Date de Réalisation») et conduira simultanément aux effets tels que prévus par l'article 274 de la Loi.

13) La Société Absorbante devra elle-même accomplir toutes les formalités, y compris les publications telles que prévues par la loi, qui sont nécessaires ou utiles à l'entrée en vigueur de la fusion et au transfert et cession des actifs et passifs de la Société Absorbée à la Société Absorbante. Dans la mesure où la loi le prévoit, ou lorsque jugé nécessaire ou utile, des actes de transfert appropriés seront exécutés par les Sociétés Fusionnant afin de réaliser la transmission des actifs et passifs de la Société Absorbée à la Société Absorbante.

14) Les documents sociaux de la Société Absorbée seront conservés au siège social de la Société Absorbante pendant la période prescrite par la loi.

15) Par effet de la fusion, la Société Absorbée cessera d'exister de plein droit et ses actions émises seront annulées.

Le notaire soussigné déclare attester de l'existante et de la légalité du projet de fusion et de tous actes, documents et formalités incombant aux parties à la fusion conformément à la Loi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire soussigné par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire des comparants a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. HACKEL -C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 juillet 2012. LAC/2012/30650. Reçu douze euros; 12,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au R.C.S. Luxembourg;

Luxembourg, le 11 juillet 2012.

Carlo WERSANDT.

suivent les statuts de la société absorbante:

## STATUTS DE LA SOCIÉTÉ ABSORBANTE "FORCE 8"

### Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de FORCE 8.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR) représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Un registre des actionnaires nominatifs, tenu au siège de la société, contiendra la désignation précise de chaque actionnaire, l'indication du nombre de ses actions et, le cas échéant, leur transfert avec la date y afférente.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est fixé à deux millions d'euros (2.000.000,- EUR), pendant la durée telle que prévue ci-après, qui sera représenté par deux cent mille (200.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Le capital autorisé de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin le 15 mars 2011, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

### Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le quatrième mardi du mois de juin à 14 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

#### **Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 juillet 2012. LAC/2012/30650. Reçu douze euros 12,00 €

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

Référence de publication: 2012085176/270.

(120120395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2012.

---

#### **ASP-Lux SICAR S.A., Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 153.120.

*Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2012*

L'Assemblée générale ordinaire a décidé:

- De réélire Monsieur Quintin I. KEVIN, Monsieur Jean-Marc FABER et Monsieur Eric R. MANSELL en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires approuvant les états financiers pour l'année comptable se terminant le 31 décembre 2012;

- De renouveler le mandat de KPMG en tant que Réviseurs d'entreprise jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires approuvant les états financiers pour l'année comptable se terminant le 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2012.

ASP-Lux SICAR S.A.

J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

*Agent domiciliaire*

Référence de publication: 2012073471/19.

(120104541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2012.

---

#### **Citeg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6868 Wecker, 18, rue Duchscherstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 81.124.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068065/9.

(120097940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Citeg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6868 Wecker, 18, rue Duchscherstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 81.124.

---

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068066/9.

(120097943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Compagnie Financière Taler S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 72.892.

---

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

1, Rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2012068071/13.

(120096768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**SEB Prime Solutions, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 155.311.

---

EXTRAIT

Monsieur Magnus Ward a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 31 mai 2012. Il a été décidé de coopter Monsieur Peter Herrlin comme nouvel administrateur en remplacement avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2012.

Le mandat de Monsieur Peter Herrlin prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013.

La nomination de Monsieur Peter Herrlin comme nouvel administrateur sera soumise à la ratification lors de la prochaine assemblée générale.

De ce fait le conseil d'administration de la Société se compose comme suit à partir du 1<sup>er</sup> juin 2012:

- Mme Ann-Charlotte Lawyer, avec adresse professionnelle à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, présidente du conseil d'administration

- M. Anders Malcolm avec adresse professionnelle à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald

- Mme Marilyn Ramplin avec adresse professionnelle à Elgin Avenue, Biddulph Mansions, Flat 61, London W9 1HT, United Kingdom

- M. Justin Egan avec adresse professionnelle à 25b, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

- M. Peter Herrlin avec adresse professionnelle à Scandinavian House, 2 Cannon Street, London EC4M 6XX, United Kingdom

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012073913/23.

(120104248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2012.

---

**Comptabilux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 87.204.

---

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012068073/10.

(120097108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Conventum Asset Management, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 23.959.

---

Les comptes annuels de la société CONVENTUM ASSET MANAGEMENT, arrêtés au 31 décembre 2011 et dûment approuvés lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 24 Mai 2012, accompagnés du rapport de révision, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2012.

*Pour le Conseil d'Administration*

Antoine CALVISI

*Président*

Référence de publication: 2012068074/15.

(120097095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Fondation Bassin Minier, Fondation.**

Siège social: L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.

R.C.S. Luxembourg G 119.

---

L'an deux mille douze, le vingt-sept mars.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette

Ont comparu:

Monsieur François BILTGEN, juriste, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4265 Esch-sur-Alzette, 18, rue des Noyers;

Monsieur Marcel GLESENER, retraité, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3390 Peppange, 10 rue Jean Jaminet;

Monsieur Pierre GRAMEGNA, juriste, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4107 Esch-sur-Alzette, 6 rue Emile Eischen;

Monsieur Massimo MALVETTI, professeur d'Université, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4260 Esch-sur-Alzette, 9 rue du Nord;

Madame Lydia MUTSCH, présidente de PRO-SUD, Ville d'Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4039 Esch-sur-Alzette, 54 rue Burgronn;

Madame Antoinette LORANG, historienne de l'art, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4211 Esch-sur-Alzette, 14 rue Ada Lovelace;

Monsieur Jean-Marie HALSDORF, ministre, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L- 1219 Luxembourg, 19 rue Beaumont;

dûment représenté par Monsieur François Biltgen en vertu de la procuration annexée

Monsieur André HOFFMANN, professeur en retraite, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4105 Esch-sur-Alzette, 17 rue Thomas Edison;

dûment représenté Monsieur Marcel Glesener par en vertu de la procuration annexée

Monsieur Jean-Claude JUNCKER, Premier Ministre, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1352 Luxembourg, 4 rue de la Congrégation;

dûment représenté par Monsieur Pierre Gramegna en vertu de la procuration annexée

Monsieur Joseph KINSCH, Président honoraire de la Chambre de Commerce, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3393 Roedgen, 17 rue du Kiem;

dûment représenté par Monsieur Massimo Malvetti en vertu de la procuration annexée

Monsieur Cornel MEDER, écrivain, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4650 Differdange, 69 rue Prinzenberg;

dûment représenté par Madame Antoinette Lorang en vertu de la procuration annexée

Monsieur Claude MEISCH, mathématicien-économiste, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4601 Differdange, 71 avenue de la Liberté;



dûment représenté par Madame Lydia Mutsch en vertu de la procuration annexée.

Les comparants présents ou représentés, représentant 2/3 des voix, peuvent délibérer valablement et adopter les résolutions suivantes:

Les comparants agissant en tant que membres du Conseil d'administration de la Fondation "FONDATION BASSIN MINIER", (ci-après la «Fondation»), établie et ayant son siège social à L-1615 Luxembourg, 7 rue Alcide de Gasperi, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse BIEL, publié au Mémorial C numéro 238, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro G119, prennent les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le Conseil d'administration ratifie toutes décisions qui ont été prises depuis la constitution de la Fondation et en assume la responsabilité.

#### *Deuxième résolution*

Le Conseil d'administration procède à une refonte des statuts comme suit:

### **Chapitre I<sup>er</sup>. Dénomination, Durée, Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** La Fondation prend la dénomination de "FONDATION BASSIN MINIER".

**Art. 2.** La durée de la Fondation est illimitée.

**Art. 3.** Le siège est établi à Luxembourg.

### **Chapitre II. Objet**

**Art. 4.** La Fondation a pour objet de contribuer à la valorisation culturelle de la région dite Bassin Minier.

A cet effet, elle participera à l'organisation d'activités et à la mise en oeuvre de projets dans les domaines de la culture, de l'économie, de la recherche, du développement, de l'innovation, de l'écologie, du tourisme et des loisirs pour autant que ces activités ou projets sont significatifs pour la valorisation culturelle visée.

Dans la poursuite de sa mission, la Fondation procédera dans un esprit interdisciplinaire et selon une démarche intégrative.

La Fondation sera libre de coopérer avec les autorités publiques et encore avec d'autres institutions et établissements existants, respectivement avec toutes entreprises du secteur privé.

### **Chapitre III. Patrimoine**

**Art. 5.** Le patrimoine de la Fondation comprend:

- une dotation initiale en argent liquide d'un montant de 4.957,87 euros (quatre mille neuf cent-cinquante sept virgule quatre vingt-sept euros), datant de 1989,
- les dons, legs et subventions que la Fondation pourrait recevoir,
- les revenus du patrimoine,
- les revenus d'activités développées par la Fondation dans le cadre de son objet.

L'énumération qui précède n'est pas limitative.

### **Chapitre IV. Administration**

**Art. 6.** La Fondation est gérée par un Conseil d'administration qui nomme et révoque les administrateurs.

Le Conseil d'administration est composé de sept membres au moins et de vingt et un membres au plus. La durée de leur mandat est illimitée.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, pour quelque cause que ce soit, le Conseil d'administration en fonction procédera au remplacement de l'administrateur sortant si le nombre devient inférieur à sept.

Un nouvel administrateur pourra être proposé par lettre au Conseil d'administration, soit par l'administrateur sortant, soit par au moins trois administrateurs en fonction. Le président transmet aux autres membres du Conseil d'administration les propositions afférentes au moins huit jours avant la séance du Conseil d'administration convoquée pour se prononcer sur ces candidatures.

L'administrateur désigné achève le mandat de celui qu'il est appelé à remplacer.

Toute nomination et tout remplacement requièrent la majorité absolue des membres votants du Conseil d'administration se prononçant par vote secret.

L'exclusion d'un administrateur pendant la durée de son mandat ne peut être prononcée qu'à la majorité des deux tiers des membres du Conseil d'administration.

**Art. 7.** Le Conseil d'administration choisit parmi ses membres un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Le Conseil d'administration se réunit au siège de la Fondation sur convocation de son président, ou, en cas d'empêchement, du vice-président ou à la demande de deux administrateurs. Le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si au moins la majorité des membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis. La procuration doit être écrite. Elle peut être donnée par lettre, télégramme, télex, télécopie, mail ou tout autre moyen et ne vaut que pour une séance. Un administrateur ne peut pas représenter plus de deux de ses collègues.

Les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

Tout changement dans la composition du Conseil d'administration de la Fondation devra être constaté par acte notarié devant être approuvé par arrêté grand-ducal et publié au Mémorial.

Les réunions du Conseil d'administration sont présidées par le président, ou, en cas d'empêchement par le vice-président, respectivement l'administrateur le plus âgé.

Les procès-verbaux des délibérations sont actés dans un registre ad hoc. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du président ou de celui qui le remplace, ou, à défaut, celle du plus âgé, est prépondérante.

Les membres du Conseil d'administration sont dès lors les suivants:

*Le Président:*

Monsieur Pierre GRAMEGNA, juriste, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4107 Esch-sur-Alzette, 6 rue Emile Eischen;

*Le Vice-Président:*

Monsieur Massimo MALVETTI, professeur d'Université, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4260 Esch-sur-Alzette, 9 rue du Nord;

*Le Secrétaire:*

Monsieur Raymond WEBER, fonctionnaire d'Etat en retraite, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5403 Bech-Kleinmacher, 20 rue Jos Sünnen;

*Le Trésorier:*

Monsieur Massimo MALVETTI prénommé,  
ainsi que:

Monsieur Jean-Claude JUNCKER, Premier Ministre, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1352 Luxembourg, 4 rue de la Congrégation;

Monsieur François BILTGEN, juriste, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4265 Esch-sur-Alzette, 18, rue des Noyers;

Monsieur Alex BODRY, juriste, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3490 Dudelange, 40 rue Jean Jaurès;

Monsieur Johnny dit John CASTEGNARO, Président d'honneur de l'OGBL, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3736 Rumelange, 25 rue Saint Joseph;

Monsieur Marcel GLESENER, retraité, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3390 Peppange, 10 rue Jean Jaminet;

Monsieur Jean-Marie HALSDORF, ministre, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-1219 Luxembourg, 19 rue Beaumont;

Monsieur André HOFFMANN, professeur en retraite, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4105 Esch-sur-Alzette, 17 rue Thomas Edison;

Monsieur Guillaume dit Will HOFFMANN, bourgmestre honoraire, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3743 Rumelange, 1a rue Nicolas Pletschette;

Monsieur Joseph KINSCH, Président honoraire de la Chambre de Commerce, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-3393 Roedgen, 17 rue du Kiem;

Madame Antoinette LORANG, historienne de l'art, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4211 Esch-sur-Alzette, 14 rue Ada Lovelace;

Monsieur Cornel MEDER, écrivain, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4650 Differdange, 69 rue Prinzenberg;

Monsieur Claude MEISCH, mathématicien-économiste, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4601 Differdange, 71 avenue de la Liberté;

Madame Lydia MUTSCH, présidente de PRO-SUD, Ville d'Esch-sur-Alzette, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4039 Esch-sur-Alzette, 54 rue Burgronn;

Madame Antoinette REUTER, professeur d'histoire, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2320 Luxembourg 54 rue de la Pétrusse;

Monsieur Alfred dit Fred SUNNEN, professeur, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-4487 Belvaux, 10 rue de Soleuvre.

**Art. 8.** Le Conseil d'administration peut s'adjoindre des personnes choisies en raison de leur compétence dans les domaines intéressant la Fondation. Elles auront voix consultative.

**Art. 9.** Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires de la Fondation et sa représentation dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il peut notamment acquérir, vendre, hypothéquer les biens de la Fondation, contracter des emprunts et accepter tous dons et legs sous réserve des autorisations prévues par la loi.

Le Conseil d'administration décide du placement des capitaux, de l'emploi des revenus de la Fondation, de l'administration, de la gestion et de l'utilisation des biens sociaux.

Pour la gestion courante, le Conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un seul ou conjointement à plusieurs membres.

**Art. 10.** A l'égard des tiers, la Fondation sera valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, sans que ceux-ci aient à se justifier d'aucune délibération, autorisation ou autre pouvoir spécial.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont intentées ou soutenues au nom de la Fondation seule.

### Chapitre V. Exercice social

**Art. 11.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le premier exercice comprendra le temps écoulé depuis l'arrêté d'approbation des présents statuts jusqu'au trente et un décembre suivant.

Le Conseil d'administration établit les comptes de gestion de l'exercice écoulé et le budget de l'exercice subséquent. Ceux-ci seront communiqués au Ministre de la Justice dans les deux mois qui suivent la clôture de l'exercice et publiés conformément à l'article 34 de la loi modifiée du 21 avril 1928.

### Chapitre VI. Modification des statuts

**Art. 12.** Les statuts peuvent être modifiés par une résolution du Conseil d'administration à la majorité des deux tiers des voix.

Les modifications des statuts de la Fondation devront être constatées par acte notarié devant être approuvé par arrêté grand-ducal et publié au Mémorial.

### Chapitre VII. Dissolution

**Art. 13.** En cas de dissolution de la Fondation, le Conseil d'administration fera fonction de liquidateurs. Après apurement du passif, les liquidateurs donneront à l'excédent favorable une affectation se rapprochant pour autant que possible de l'objet de la Fondation.

#### *Troisième résolution*

Le Conseil d'administration constate qu'à la date du 31 décembre 2011, les fonds disponibles de la Fondation s'élèvent à la somme de 162.515,52 euros.

Le présent acte est soumis à l'approbation par arrêté grand-ducal conformément à la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: BILTGEN François, GLESENER Marcel, GRAMEGNA Pierre, MALVETTI Massimo, MUTSCH Lydia, LORANG Antoinette, Blanche MOUTRIER.

Le présent acte a été approuvé par arrêté grand-ducal conformément à la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif en date du 1<sup>er</sup> juin 2012.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 mars 2012. Relation: EAC / 2012 / 4094. Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Esch-sur-Alzette, le 22 juin 2012.

Référence de publication: 2012074271/191.

(120104188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2012.

---

**Corea S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 73.320.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068076/9.

(120097379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Costa dei Fiori S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 39.245.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012068077/10.

(120097345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**CREA Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 5C, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 152.969.

Der Jahresabschluss auf den 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068080/9.

(120096970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Nizi International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 69.587.

*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9/05/2012*

Il résulte d'une résolution de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société Nizi International S.A. tenue en date du 9 mai 2012 que:

'1) Nomination administrateurs

L'assemblée générale des actionnaires a élu comme administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2013:

M. Dag Teigland, domicilié au 30 Aasveien NO-1369 Stabekk (Norvège), jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2013,

M. Kjetil Holta, domicilié (adresse professionnelle) Drammensveien 35 NO-0271 Oslo (Norvège), jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2013,

M. Dag Fladby, domicilié (adresse professionnelle) au Drammensveien 35 NO-0271 Oslo (Norvège), jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2013,

M. Olivier Le Bihan, domicilié (adresse professionnelle) au 26 Chemin Baraban CH-1256 Troinex (Suisse), jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2013,

M. Matthew A. Wood, domicilié (adresse professionnelle) 4040 Embassy Parkway Suite 140 - Akron Ohio 4433 (USA), jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2013,

'2) Nomination Réviseur d'entreprise

BDO Audit S.A. (B147570) sis 2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, a été élu réviseur de la société pour 2012 jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2013.'

Capellen, le 8 juin 2012.

Ulf Berg / Michael Haller.

Référence de publication: 2012073816/26.

(120104176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2012.

---

**Creativ-Ceutical Export S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 142.761.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012068081/10.

(120097797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Digital Realty (St Denis) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 136.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/06/2012.

Signature.

Référence de publication: 2012068088/10.

(120096936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Digital Realty (Welwyn), Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 125.239.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/06/2012.

Signature.

Référence de publication: 2012068089/10.

(120097087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Financière Cronos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.129.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2012*

*Conseil d'Administration*

L'assemblée générale a décidé de renouveler les mandats de l'Administrateur-Délégué et des Administrateurs pour une durée de 6 ans. Suite à cette décision le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale de 2018 est composé comme suit:

- MANGEN Fons, Réviseur d'Entreprises, 147 rue de Warken, L-9088 Ettelbruck, Administrateur-Délégué
- LAURENT JOSI Jean-Marie, 42 avenue Yvan Lutens, B-1150 Bruxelles
- CREPIN Jean-Marc, 63 rue des champs Elysées, B-1050 Bruxelles
- ANTHONIOZ Cédric, 10 chemin du Bourno, F-74240 Gaillard
- BENOIT Jean-Guillaume, 55 route du Lac, CH-1246 Corsier

*Commissaire aux Comptes*

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans. Suite à cette décision le Commissaire aux Comptes en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale de 2018 est la société RAMLUX S.A., 9b bd Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Fons MANGEN

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2012073641/24.

(120104694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2012.

---

**Digital Studio, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 91.686.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/06/2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl  
Luxembourg

Référence de publication: 2012068090/12.

(120097302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Dojolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.  
R.C.S. Luxembourg B 111.447.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068091/9.

(120097551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**DDL, Société Anonyme.**

Siège social: L-3754 Rumelange, 17, rue de l'Usine.  
R.C.S. Luxembourg B 79.332.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068095/9.

(120097191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Kleopatra Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 23.660.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 128.331.

Suite à la cession des parts intervenues avec effet au 21 juin 2012 entre Kleopatra Lux 1 S.à r.l. et Kloeckner Holdings S.C.A., les 2,366,000,000 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- Kloeckner Holdings S.C.A., établie à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg détient 2,366,000,000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0.01 chacune;

En date du 22 juin 2012, l'Associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Démission de M Tony Whiteman de la fonction de gérant unique avec effet au 22 juin 2012;

2. Nomination à la fonction de gérant unique, avec effet au 22 juin 2012 et pour une durée indéterminée:

- Kloeckner Holdings GP S.A., établie à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

3. Transfert du siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet au 22 juin 2012.

A date du 22 juin 2012, le Conseil de Gérance est composé comme suit:

*Gérant unique:*

Kloeckner Holdings GP S.A.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Kleopatra Lux 2 S.à r.l.

Représentée par Kloeckner Holdings GP S.A.

Référence de publication: 2012073717/24.

(120104739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2012.

---

**Devon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 96.928.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068096/9.

(120097277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Dire Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.  
R.C.S. Luxembourg B 143.310.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012068098/10.

(120096736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Direct Marketing Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 60.568.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068099/9.

(120097309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Tele Columbus Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 155.306.

Les décisions suivantes ont été approuvées et ratifiées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 30 mai 2012:

- acceptation de la démission de Monsieur Erik van Os en tant qu'administrateur avec effet au 30 mai 2012;
- nomination, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat au 30 mai 2012, de Madame Florence Rao, né le 2 octobre 1975, à Troyes (France), ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2013;
- confirmation que le conseil d'administration de la Société est dorénavant composé des administrateurs suivants:
  - \* Monsieur Christian Boekhorst
  - \* Monsieur Eugene Musselman
  - \* Monsieur Gerhard Bickmann
  - \* Monsieur Ronny Verhelst
  - \* Madame Florence Rao.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2012.

*Pour la société*

Tele Columbus Holdings S.A.

Florence Rao

*Director*

Référence de publication: 2012073954/26.

(120104408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2012.

---

**Dominion DMG Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 143.340.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2012068101/11.

(120097114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

**DWS Concept, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 160.062.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DWS Investment S.A. (Verwaltungsgesellschaft)  
Unterschriften

Référence de publication: 2012068104/11.

(120096900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

**NGPayments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 7, rue Jean Fischbach.  
R.C.S. Luxembourg B 169.584.

**STATUTS**

L'an deux mille douze, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Rambrouch.

A comparu:

la société anonyme de droit luxembourgeois «Mpulse S.A.», ayant son siège social au 7, rue Jean Fischbach, L-3372 Leudelange, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 115.875,

ici représentée par Monsieur Raoul MULHEIMS, employé privé, demeurant à L-7230 Helmsange, 44, rue Prince Henri, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, qui, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, agissant ès qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

**Titre I<sup>er</sup> - Forme - Dénomination - Objet - Durée - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois ainsi que par les présents Statuts (la «Société»).

**Art. 2. Dénomination.** La dénomination de la Société est «NGPayments S.à r.l.».

**Art. 3. Objet.** L'objet de la Société est d'investir, d'acquérir, et de prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes formes de sociétés ou entités, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par des participations, des apports, achats, options ou de toute autre manière, tous titres, sûretés, droits de propriété intellectuelle, goodwill, intérêts, brevets, marques et licences ou tout autre titre de propriété ou droits que la Société juge opportun, et plus généralement de les détenir, gérer, développer, grever vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société juge appropriées.

La Société peut également prendre part à toutes transactions y compris financières ou commerciales, accorder à toute société ou entité appartenant au même groupe de sociétés que la Société ou affiliée d'une façon quelconque avec la Société, incluant les sociétés ou entités dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect ou tout autre forme d'intérêt, tout concours, prêt, avance, ou de consentir au profit de tiers des sûretés ou des garanties afin de garantir les obligations des sociétés précitées, ainsi que d'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir par tous moyens le remboursement de toute somme empruntée.



Enfin la Société pourra prendre toute action et mener toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet afin d'en faciliter l'accomplissement.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 5. Siège.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre lieu de la commune de Leudelange par décision du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, par décision du conseil de gérance conformément aux Statuts ou en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution de la majorité des associés représentant plus de soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

La Société peut ouvrir des bureaux ou succursales, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

## Titre II - Capital - Parts sociales

**Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à deux cent dix mille euros (210.000,- €), divisé en deux cent dix mille (210.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- €) chacune et qui sont chacune entièrement libérées.

Toute prime d'émission de la Société est librement remboursable. Le poste prime d'émission du bilan peut être remboursé par les associés suivant une résolution prise par l'assemblée générale des associés représentant plus de cinquante pour cent du capital social de la Société ou une résolution écrite lorsqu'elle est autorisée par les Statuts. L'assemblée générale des associés de la Société peut décider d'allouer tout montant du poste prime d'émission du bilan au poste réserve légale du bilan ou de compenser les pertes.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

**Art. 7. Droits de vote.** Chaque part confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels au nombre de Parts Sociales qu'il détient.

**Art. 8. Indivisibilité des parts.** Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

**Art. 9. Transfert des parts.** Les parts sont librement cessibles entre associés de la Société ou lorsque la Société a un associé unique.

Les cessions de parts sociales aux tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société, donné en assemblée générale.

Les cessions de parts sociales sont constatées par acte écrit conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi»).

**Art. 10. Rachat des parts.** La Société peut racheter ses propres parts sociales pour autant que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction de son capital social.

## Titre III - Gérance

**Art. 11. Nomination des gérants.** La Société peut être gérée par un gérant unique ou plusieurs gérants. Dans le cas où plus d'un gérant est nommé, la Société sera gérée par un conseil de gérance.

Aucun gérant n'a besoin d'être associé de la Société. Le(s) gérant(s) sont nommés par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société. La rémunération, le cas échéant, du ou des gérant(s) est déterminée de la même manière.

Un gérant peut être révoqué ad nutum, et être remplacé par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

**Art. 12. Pouvoirs des gérants.** Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, à l'assemblée générale des associés, sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant.

La Société est liée par la signature de son gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'au moins deux gérants.

Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut déléguer son/ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, qui n'ont pas à être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le gérant unique ou le conseil de gérance détermine les pouvoirs et rémunération (s'il y a lieu) des agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres modalités ou conditions de leur mandat.

**Art. 13. Conseil de gérance.** Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, celui-ci peut choisir parmi ses membres un président. Le conseil de gérance pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un gérant ou associé de la Société et qui sera en charge de la tenue du procès-verbal des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation d'un gérant. La convocation, détaillant les points à l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion, est donnée à l'ensemble des gérants au moins 24 heures à l'avance, sauf lorsqu'il y est renoncé par chacun des gérants, ou lorsque tous les gérants sont présents ou représentés.

Les réunions du conseil de gérance doivent se tenir au Grand-Duché de Luxembourg.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par tout autre moyen de communication adéquat un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié, s'ils sont initiés depuis le Grand-Duché de Luxembourg et permettant à l'ensemble des gérants participant à la réunion de s'entendre les uns les autres au même moment. Une telle participation est réputée équivalente à une participation physique.

Une réunion du conseil de gérance est dûment tenue, si au commencement de celle-ci, au moins deux gérants sont présents en personne ou représentés.

Lors d'une réunion du conseil de gérance de la Société valablement tenue, les résolutions dudit conseil sont prises par un vote de la majorité des gérants présents ou représentés incluant le vote favorable d'au moins un gérant.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants ont le même effet que les résolutions prises lors d'une réunion du conseil de gérance. Les résolutions peuvent être signées sur des exemplaires séparés, chacun d'eux constituant un original et tous ensembles constituant un seul et même acte.

Les délibérations du conseil de gérance sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par deux gérants. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont signés par le président ou par deux gérants.

**Art. 14. Responsabilité des gérants.** Aucun gérant n'engage sa responsabilité personnelle pour des engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société dans le cadre de ses fonctions de gérant de la Société et conformément aux Statuts.

#### **Titre IV - Assemblée générale des associés**

**Art. 15. Associé unique.** Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés conformément à la Loi.

Hormis les opérations courantes conclues à des conditions normales, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société doivent faire l'objet de procès-verbaux ou être établis par écrit.

**Art. 16. Assemblées générales.** Les assemblées générales d'associés peuvent être convoquées par le gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance, à défaut par le commissaire. A défaut, elles sont convoquées par les associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

Les convocations écrites à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour sont envoyées à chaque associé au moins 24 heures avant l'assemblée en indiquant l'heure et le lieu de la réunion.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter et agir à toute assemblée générale en nommant comme mandataire et par écrit un tiers qui n'a pas besoin d'être associé de la Société.

Les résolutions de l'assemblée générale des associés sont valablement adoptées par vote des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société. Si le quorum n'est pas atteint lors d'une première assemblée, les associés seront convoqués par lettre recommandée à une deuxième assemblée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions sont valablement adoptées à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

Toutefois, les résolutions décidant de modifier les Statuts sont prises seulement par une résolution de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

La tenue d'assemblées générales d'associés n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés ne dépasse pas vingt-cinq (25). En l'absence d'assemblée, les résolutions des associés sont valablement prises par écrit à la même majorité des votes exprimés que celle prévue pour les assemblées générales, et pour autant que chaque associé ait reçu par écrit, par tout moyen de communication approprié, l'intégralité du texte de chaque résolution soumise à approbation, préalablement à son vote écrit.

Lorsque la tenue d'une assemblée générale est obligatoire, une assemblée générale devra être tenue annuellement au Grand-Duché de Luxembourg au siège social de la Société ou tout autre lieu indiqué dans la convocation, le premier jeudi du mois de juin ou le jour ouvrable suivant si ce jour est férié.

#### **Titre V - Exercice social - Comptes sociaux - Profits - Audit**

**Art. 17. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 18. Comptes annuels.** Tous les ans, à la fin de l'exercice social, le conseil de gérance ou le gérant unique, le cas échéant, dresse un bilan et un compte de pertes et profits conformément la Loi, auxquels un inventaire est annexé,

l'ensemble de ces documents constituant les comptes annuels sera soumis à l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés (i) à l'assemblée générale des associés, lorsque la tenue d'une telle assemblée est obligatoire en vertu de l'article 16 des Statuts, ou (ii) à la pluralité des associés lorsque la tenue d'une telle assemblée n'est pas obligatoire.

**Art. 19. Bénéfice.** Le solde du compte de pertes et profits, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net est affecté à la réserve légale. Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint un dixième du capital social, mais devront être repris à tout moment jusqu'à entière reconstitution.

L'allocation du bénéfice restant est déterminée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

**Art. 20. Dividendes intérimaires.** Nonobstant ce qui précède, le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut décider de verser des dividendes intérimaires avant la clôture de l'exercice social sur base d'un état comptable établi par le conseil de gérance, ou le gérant unique, le cas échéant, duquel doit ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à une réserve conformément à la Loi ou aux Statuts.

**Art. 21. Audit.** Lorsque le nombre des associés excède vingt-cinq (25), la surveillance de la Société est confiée à un commissaire ou, le cas échéant, à un conseil de surveillance constitué de plusieurs commissaires.

Aucun commissaire n'a besoin d'être associé de la Société.

Le(s) commissaire(s) sont nommés par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des associés qui suit leur nomination. Cependant leur mandat peut être renouvelé par l'assemblée générale des associés.

Lorsque les conditions de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises sont atteints, la Société confie le contrôle de ses comptes à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut cependant nommer un réviseur d'entreprise à tout moment.

## **Titre VI - Dissolution - Liquidation**

**Art. 22. Dissolution.** La dissolution de la Société est décidée par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par un vote positif de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société. La Société n'est pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la déconfiture ou la faillite d'un associé.

**Art. 23. Liquidation.** La liquidation de la Société sera menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société, résolution qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations.

Après paiement de toutes dettes et charges, y compris les dépenses relatives à la liquidation, le boni de liquidation sera distribué aux associés proportionnellement dans l'ordre de priorité prévu à l'article 20 des Statuts.

### *Disposition temporaire*

Nonobstant les dispositions de l'article 17, le premier exercice de la société débute ce jour et s'achèvera le 31 décembre 2012.

### *Souscription - Paiement*

La société anonyme Mpulse SA, prénommée, représentée par son mandataire, a déclaré souscrire entièrement aux deux cent dix mille (210.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- €) chacune, intégralement libérées en numéraire. La souscription a lieu moyennant paiement d'une prime d'émission globale attachée à hauteur d'un montant de deux cent soixante-treize mille neuf cents euros (273.900,- €) par un apport en nature constitué de droits de propriété intellectuelle incluant tous droits, titres, intérêts et valeurs attachés relatives à l'activité de recherche et de développement appelée «Digicash» et consistant en des logiciels protégés et les bases de données associées, la plate-forme informatique transactionnelle, les composants informatiques et connecteurs externes, les applications pour téléphone mobile, les interfaces web et mobiles, les concepts de sécurité et de fonctionnement sous-jacents à la plateforme, aux composants, connecteurs, applications et interfaces, la marque commerciale «Digicash» et les dessins associés, tels que déposés et les noms de domaine enregistrés qui se rapportent directement à l'activité «Digicash» (les «Droits de Propriété Intellectuelle», «l'Apport»), excluant tous droits de propriété intellectuelle associés à l'activité de la société anonyme Mpulse S.A. dite «LuxSMS».

### *Evaluation*

La valeur globale des droits, titres, intérêts et valeurs attachés relatives l'activité de recherche et de développement appelée «Digicash» transmis à la Société à titre de paiement de la prime d'émission est évaluée à deux cent soixante-treize mille neuf cents euros (273.900,- €) par la société anonyme Mpulse S.A., prénommée, en sa qualité d'associé et fondateur unique de la Société, conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport en nature qui a été fournie au notaire.

#### *Mise en oeuvre effective de l'apport en nature*

Le souscripteur unique de l'intégralité du capital social, la société anonyme Mpulse S.A., prénommée, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

- Il est le seul propriétaire et détenteur de tous les droits, titres et intérêts portants sur les Droits de Propriété Intellectuelle;
- Les Droits de Propriété Intellectuelle sont libres de toute charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers;
- Les Droits de Propriété Intellectuelle ne font l'objet d'aucune contestation ou action en justice;
- Les Droits de Propriété Intellectuelle sont librement transférables, avec tous les droits y attachés;
- toutes les formalités subséquentes aux Droits de Propriété Intellectuelle requises par toute loi applicable seront menées à bien afin que le transfert à la Société soit opposable à l'égard de tous tiers et en tout lieu.

#### *Reconnaissance de l'associé fondateur*

En outre, la société anonyme Mpulse S.A., prénommée, représentée comme indiqué ci-dessus, agissant en sa qualité d'associé fondateur unique de la Société, reconnaît avoir été préalablement informé de l'étendue de sa responsabilité, engagée en tant qu'associé fondateur de la Société en raison de l'Apport et du transfert des Droits de Propriété Intellectuelle décrits ci-dessus, et elle confirme expressément son accord avec la description de l'Apport et des Droits de Propriété Intellectuelle transférés, l'évaluation détaillée ci-avant, et le transfert effectif, ainsi que la validité des souscriptions et des paiements.

#### *Constat*

Le capital social d'un montant de deux cent dix mille euros (210.000,- €) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui le constate expressément sur le vu d'un certificat bancaire, de sorte que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

La preuve de l'existence de l'Apport et des Droits de Propriété Intellectuelle transmis à la Société à titre de paiement de la prime d'émission a été donnée au notaire soussigné, et par conséquent, toutes les parts sociales de la Société sont entièrement souscrites et payées.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le 31 décembre 2012.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, coûts ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement évalués à 2.100,- euros.

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant la totalité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Monsieur Raoul MULHEIMS, né le 10 octobre 1976 à Luxembourg, résidant au 44, rue Prince Henri, L-7230 Helmsange est nommé gérant unique de la Société pour une période indéterminée.
- 2) Le siège social de la Société est établi au 7, rue Jean Fischbach, L-3372 Leudelange.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Mulheims, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Redange/Attert, le 1<sup>er</sup> juin 2012. Relation: RED/2012/735. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 12 juin 2012.

Référence de publication: 2012074430/248.

(120104820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2012.

---

**Electricité SAND Jacques S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7570 Mersch, 90, Rue Nic Welter.

R.C.S. Luxembourg B 99.258.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012068109/10.

(120096978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Electricité SAND Jacques S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7570 Mersch, 90, Rue Nic Welter.

R.C.S. Luxembourg B 99.258.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012068110/10.

(120096980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**E.S.L., EuroSerLux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville.

R.C.S. Luxembourg B 106.950.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068113/9.

(120097508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**E.S.L., EuroSerLux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville.

R.C.S. Luxembourg B 106.950.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068114/9.

(120097509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Neuheim Lux Group Holding V, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 6.652.435,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 137.498.

In the year two thousand and twelve, on the seventh day of June.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Atmosphere Holding, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 7895308,

Famosa Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 782453,

Beauty Packaging Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 7889611,

Hewden Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 7958720,

Prodac Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4847852,

Island Group Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4853832,

Copper Holding, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4880102,

Swan Group Holdings, LLC, a limited liability company, incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4884809,

Sun Fearmans Pork, LLC, a limited liability company, incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4890350,

Isaac Group Holdings (US), LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4904757,

Sun Capital Partners Management V, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4332447,

Compass Printing Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 49047667,

Next Group Enterprises, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4998210,

Athena Apparel Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4940792,

Eifel Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4940805,

Bonmarche Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4940813,

Strauss Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5048111,

Elix Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware

19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5048116,

American Golf Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5048122,

NIH Epsilon Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5048124,

NIH Zeta Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5092760,

NIH Theta Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5092787,

NIH Kappa Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5092792,

NIH Lambda Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5092804,

all of them here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of twenty-four (24) proxies given under private seal on June 5, 2012.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state that:

I. All the shareholders are present or represented and declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

II. The appearing persons are the shareholders of the private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) established under Luxembourg law under the name of "Neuheim Lux Group Holding V" (hereinafter, the Company), with registered office at 1B rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 137498, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated March 11, 2008, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, under number 1029, of April 25, 2008, and which bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary, dated April 23, 2012, not yet published in the *Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations*.

III. The Company's share capital is set at six million five hundred ninety-nine thousand one hundred thirty-five Euro (EUR 6,599,135.00) represented by fully paidup shares, consisting of:

- eighteen thousand five hundred (18,500) class A ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class A Shares);
- one hundred three thousand five hundred (103,500) class B ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class B Shares);
- three hundred fifty-two thousand five hundred seventeen (352,517) class C ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class C Shares);
- fourteen thousand five hundred (14,500) class D ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class D Shares);
- eighty thousand (80,000) class F ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class F Shares);
- three hundred eighty-five thousand eight hundred eighty (385,880) class G ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class G Shares);
- six hundred twenty-nine thousand three hundred seventy (629,370) class H ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class H Shares);

- six hundred eighty-one thousand (681,000) class I ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class I Shares);
- forty-three thousand (43,000) class J ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class J Shares);
- one hundred two thousand one hundred twenty-five (102,125) Class K Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class K Shares);
- two hundred twenty-six thousand five hundred one (226,501) class L ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class L Shares);
- one million seven hundred seventy thousand eight hundred fourteen (1,770,814) class M ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class M Shares);
- four hundred twenty thousand sixty-three (420,063) class N ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class N Shares);
- six hundred ninety-seven thousand five hundred (697,500) class O ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class O Shares);
- three hundred twenty-five thousand eight hundred sixty-three (325,863) class P ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class P Shares);
- one hundred seventeen thousand five hundred (117,500) class Q ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class Q Shares);
- two hundred thirty-four thousand Euro (EUR 234,000.00) class R ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class R Shares);
- two hundred nine thousand one (209,001) class S ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class S Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class T ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class T Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class U ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class U Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class V ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class V Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class W ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class W Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class X ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class X Shares); and
- one (1) management fees share with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) (the Management Fees Share)."

IV. The agenda of the meeting is the following:

1. Decrease of the share capital of the Company by an amount of forty-three thousand Euro (EUR 43,000.00) in order to bring it from its current amount of six million five hundred ninety-nine thousand one hundred thirty-five Euro (EUR 6,599,135.00) to six million five hundred fifty-six thousand one hundred thirty-five Euro (EUR 6,556,135.00), by cancellation of all the forty-three thousand (43,000) class J shares, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each, held by Sun Fearnans Pork, LLC, prenamed, in the share capital of the Company (the Cancelled Shares), and reimbursement of the Cancelled Shares for an aggregate amount of one hundred twenty-one thousand seven hundred seventeen Euro and eighty cents (EUR 121,717.80) (i) by payment in cash in the aggregate value of sixty-six thousand seven hundred seventeen Euro and one cent (EUR 66,717.01) and (ii) by payment in kind in the aggregate amount of fifty-five thousand Euro and seventy-nine cents (EUR 55,000.79) consisting in the transfer of (a) a receivable held by the Company towards Sun Fearnans Pork, LLC, prenamed, in the amount of twenty thousand four hundred forty-four Euro and eighteen cents (EUR 20,444.18) corresponding to the equivalent amount of twenty-six thousand one hundred thirty-five Canadian Dollars and eighty-four cents (CAD 26,135.84) and (b) a receivable held by the Company towards Sun Capital Partners V, L.P., an investment fund incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at C/o Walkers SPV Limited, Walker house, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands KY 1-9002, in the amount of thirty-four thousand five hundred fifty-six Euro and sixty-one cents (EUR 34,556.61) corresponding to the equivalent amount of forty-four thousand one hundred seventy-seven Canadian Dollars and seventeen cents (CAD 44,177.17).
2. Acknowledgement of the decrease of the share capital of the Company by the cancellation of the Cancelled Shares held by Sun Fearnans Pork, LLC, prenamed.
3. Increase of the share capital of the Company by an amount in Euro corresponding to the equivalent amount of seventy-eight thousand two hundred ninety-two Pounds Sterling (GBP 78,292.00) as per the exchange rate as at June 6, 2012 or the immediately subsequent business days of EUR to GBP, and create and issue the number of class S ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each, corresponding to the equivalent amount in Euro of seventy-



eight thousand two hundred ninety-two Pounds Sterling (GBP 78,292.00) (the New S Shares), and vested with the same rights and obligations as the existing class S shares.

4. Approval of the subscription of the New S Shares and of the payment of the total subscription price corresponding to the equivalent amount in Euro of seventy-eight thousand two hundred ninety-two Pounds Sterling (GBP 78,292.00) as per the exchange rate as at June 6, 2012 or the immediately subsequent business days of EUR to GBP, by American Golf Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5048122, by payment in cash in the same amount.

5. Subsequent amendment of the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company, following the capital decrease and the capital increase, to be read as follows:

“ **Art. 6.** The Company’s share capital is set at six million six hundred fifty-two thousand four hundred thirty-five Euro (EUR 6,652,435.00) represented by fully paid-up shares, consisting of:

- eighteen thousand five hundred (18,500) class A ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class A Shares);
- one hundred three thousand five hundred (103,500) class B ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class B Shares);
- three hundred fifty-two thousand five hundred seventeen (352,517) class C ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class C Shares);
- fourteen thousand five hundred (14,500) class D ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class D Shares);
- eighty thousand (80,000) class F ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class F Shares);
- three hundred eighty-five thousand eight hundred eighty (385,880) class G ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class G Shares);
- six hundred twenty-nine thousand three hundred seventy (629,370) class H ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class H Shares);
- six hundred eighty-one thousand (681,000) class I ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class I Shares);
- one hundred two thousand one hundred twenty-five (102,125) Class K Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class K Shares);
- two hundred twenty-six thousand five hundred one (226,501) class L ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class L Shares);
- one million seven hundred seventy thousand eight hundred fourteen (1,770,814) class M ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class M Shares);
- four hundred twenty thousand sixty-three (420,063) class N ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class N Shares);
- six hundred ninety-seven thousand five hundred (697,500) class O ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class O Shares);
- three hundred twenty-five thousand eight hundred sixty-three (325,863) class P ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class P Shares);
- one hundred seventeen thousand five hundred (117,500) class Q ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class Q Shares);
- two hundred thirty-four thousand Euro (EUR 234,000.00) class R ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class R Shares);
- three hundred five thousand three hundred one (305,301) class S ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class S Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class T ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class T Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class U ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class U Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class V ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class V Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class W ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class W Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class X ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class X Shares); and

- one (1) management fees share with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) (the Management Fees Share).”

V. The shareholders, represented as stated above, after deliberation, unanimously take the following resolutions:

*First resolution*

Following the completion of the investment into Fearmans Pork, Inc, an Ontario corporation established under the laws of Canada, the shareholders resolve to decrease the share capital of the Company by an amount of forty-three thousand Euro (EUR 43,000.00) in order to bring it from its current amount of six million five hundred ninety-nine thousand one hundred thirty-five Euro (EUR 6,599,135.00) to six million five hundred fifty-six thousand one hundred thirty-five Euro (EUR 6,556,135.00), by cancellation of the Cancelled Shares and to make a reimbursement of the Cancelled Shares in the aggregate amount of one hundred twenty-one thousand seven hundred seventeen Euro and eighty cents (EUR 121,717.80) (i) by payment in cash in the amount of sixty-six thousand seven hundred seventeen Euro and one cent (EUR 66,717.01), and (ii) by payment in kind in the aggregate amount of fifty-five thousand Euro and seventy-nine cents (EUR 55,000.79) consisting in the transfer of (a) a receivable held by the Company towards Sun Fearmans Pork, LLC, prenamed, in the amount of twenty thousand four hundred forty-four Euro and eighteen cents (EUR 20,444.18) corresponding to the equivalent amount of twenty-six thousand one hundred thirty-five Canadian Dollars and eighty-four cents (CAD 26,135.84) and (b) a receivable held by the Company towards Sun Capital Partners V, L.P., an investment fund incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at C/o Walkers SPV Limited, Walker house, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands KY 1-9002, in the amount of thirty-four thousand five hundred fifty-six Euro and sixty-one cents (EUR 34,556.61) corresponding to the equivalent amount of forty-four thousand one hundred seventy-seven Canadian Dollars and seventeen cents (CAD 44,177.17).

*Second resolution*

The shareholders unanimously resolve to acknowledge the decrease of the share capital of the Company by the cancellation of the Cancelled Shares held by Sun Fearmans Pork, LLC, prenamed.

The shareholders acknowledge that, in accordance with article 69 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the repayment to a shareholder can only be done after a period of thirty (30) days from the publication of these minutes with the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations. Such repayment may be done earlier if all the creditors of the Company give their agreement. In case there is no creditor such period shall not be observed.

*Third resolution*

The shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of ninety-six thousand three hundred Euro (Euro 96,300.00) corresponding to the equivalent amount of seventy-eight thousand two hundred ninety-two Pounds Sterling (GBP 78,292.00) as per the exchange rate as at June 7, 2012 of EUR 1.00 to GBP 0.8130, in order to raise it from the present amount of six million five hundred fifty-six thousand one hundred thirty-five Euro (EUR 6,556,135.00) to six million six hundred fifty-two thousand four hundred thirty-five Euro (EUR 6,652,435.00) by the creation and issuance of ninety-six thousand three hundred (96,300) new class S ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each, (the New S Shares), and vested with the same rights and obligations as the existing class S shares.

*Subscription - Payment*

American Golf Holdings, LLC, prenamed, declares to subscribe for the New S Shares and to pay the total subscription price in the total amount of ninety-six thousand three hundred Euro (EUR 96,300.00) by payment in cash in the amount of seventy-eight thousand two hundred ninety-two Pounds Sterling (GBP 78,292.00) as per the exchange rate as at June 7, 2012 of EUR 1.00 to GBP 0.8130.

The amount of seventy-eight thousand two hundred ninety-two Pounds Sterling (GBP 78,292.00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

*Fourth resolution*

Following the above, the shareholders resolve to amend the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company to be read as follows:

“ **Art. 6.** The Company’s share capital is set at six million six hundred fifty-two thousand four hundred thirty-five Euro (EUR 6,652,435.00) represented by fully paid-up shares, consisting of:

- eighteen thousand five hundred (18,500) class A ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class A Shares);
- one hundred three thousand five hundred (103,500) class B ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class B Shares);
- three hundred fifty-two thousand five hundred seventeen (352,517) class C ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class C Shares);

- fourteen thousand five hundred (14,500) class D ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class D Shares);
- eighty thousand (80,000) class F ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class F Shares);
- three hundred eighty-five thousand eight hundred eighty (385,880) class G ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class G Shares);
- six hundred twenty-nine thousand three hundred seventy (629,370) class H ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class H Shares);
- six hundred eighty-one thousand (681,000) class I ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class I Shares);
- one hundred two thousand one hundred twenty-five (102,125) Class K Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class K Shares);
- two hundred twenty-six thousand five hundred one (226,501) class L ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class L Shares);
- one million seven hundred seventy thousand eight hundred fourteen (1,770,814) class M ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class M Shares);
- four hundred twenty thousand sixty-three (420,063) class N ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class N Shares);
- six hundred ninety-seven thousand five hundred (697,500) class O ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class O Shares);
- three hundred twenty-five thousand eight hundred sixty-three (325,863) class P ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class P Shares);
- one hundred seventeen thousand five hundred (117,500) class Q ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class Q Shares);
- two hundred thirty-four thousand Euro (EUR 234,000.00) class R ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class R Shares);
- three hundred five thousand three hundred one (305,301) class S ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class S Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class T ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class T Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class U ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class U Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class V ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class V Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class W ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class W Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37,500) class X ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the Class X Shares); and
- one (1) management fees share with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) (the Management Fees Share).”

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at one thousand eight hundred Euro (EUR 1,800.00).

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le sept juin.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

Atmosphere Holding, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 7895308,

Famosa Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 782453,

Beauty Packaging Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 7889611,

Hewden Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 7958720,

Prodac Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4875852,

Island Group Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4853832,

Copper Holding, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4880102,

Swan Group Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4884809,

Sun Fearmans Pork, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4890350,

Isaac Group Holdings (US), LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4904757,

Sun Capital Partners Management V, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4332447,

Compass Printing Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 49047667,

Next Group Enterprises, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4998210,

Athena Apparel Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4940792,

Eifel Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4940805,

Bonmarche Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4940813,

Strauss Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5048111,

Elix Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5048116,

American Golf Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5048122,

NIH Epsilon Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5048124,

NIH Zeta Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5092760,

NIH Theta Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5092787,

NIH Kappa Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5092792,

NIH Lambda Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5092804,

toutes ici représentées par Sofia Da Chao Conde, juriste, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en vertu de vingt-quatre (24) procurations données sous seing privé le 5 juin 2012.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des personnes comparantes et le notaire instrumentaire, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, tous les associés étant présents ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

II. Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée établie en vertu des lois du Luxembourg sous la dénomination «Neuheim Lux Group Holding V» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 1B rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 137498, constituée par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 11 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1029, en date du 25 avril 2008 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 23 avril 2012, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. Le capital social de la Société est fixé à la somme de six millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent trente-cinq Euro (EUR 6.599.135,00) représenté par des parts sociales entièrement libérées, consistant en:

- dix-huit mille cinq cents (18.500) parts sociales ordinaires de catégorie A ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie A);
- cent trois mille cinq cents (103.500) parts sociales ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie B);
- trois cent cinquante-deux mille cinq cent dix-sept (352.517) parts sociales ordinaires de catégorie C ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie C);
- quatorze mille cinq cents (14.500) parts sociales ordinaires de catégorie D ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie D);
- quatre-vingt mille (80.000) parts sociales ordinaires de catégorie F ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie F);
- trois cent quatre-vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt (385.880) parts sociales ordinaires de catégorie G ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie G);

- six cent vingt-neuf mille trois cent soixante-dix (629.370) parts sociales ordinaires de catégorie H ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie H);
- six cent quatre-vingt-un mille (681.000) parts sociales ordinaires de catégorie I ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie I);
- quarante-trois mille (43.000) parts sociales ordinaires de catégorie J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie J);
- cent deux mille cent vingt-cinq (102.125) parts sociales ordinaires de catégorie K ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie K);
- deux cent vingt-six mille cinq cent un (226.501) parts sociales ordinaires de catégorie L ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie L);
- un million sept cent soixante-dix mille huit cent quatorze (1.770.814) parts sociales ordinaires de catégorie M ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie M);
- quatre cent vingt mille soixante-trois (420.063) parts sociales ordinaires de catégorie N ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie N);
- six cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (697.500) parts sociales ordinaires de catégorie O ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie O);
- trois cent vingt-cinq mille huit cent soixante-trois (325.863) parts sociales ordinaires de catégorie P ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie P);
- cent dix-sept mille cinq cents (117.500) parts sociales ordinaires de catégorie Q ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie Q);
- deux cent trente-quatre mille (234.000) parts sociales ordinaires de catégorie R ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie R);
- deux cent neuf mille un (209.001) parts sociales ordinaires de catégorie S ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie S);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie T ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie T);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie U ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie U);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie V ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie V);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie W ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie W);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie X ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie X); et
- une (1) part management fees d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) (la Part Management Fees).

#### IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Réduction du capital social de la Société à concurrence de quarante-trois mille Euro (EUR 43.000,00) pour le réduire de son montant actuel de six millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent trente-cinq Euro (EUR 6.599.135,00) à six millions cinq cent cinquante-six mille cent trente-cinq Euro (EUR 6.556.135,00), par l'annulation des quarante-trois mille (43.000) parts sociales ordinaires de catégorie J, toutes d'une valeur d'un Euro (EUR 1,00) chacune, détenues par Sun Fearmans Pork, LLC, prénommée, dans le capital social de la Société (les Parts Annulées), et remboursement des Parts Annulées pour un montant total de cent vingt et un mille sept cent dix-sept Euro et quatre-vingt cents (EUR 121.717,80) par (i) paiement en numéraire d'une valeur totale de soixante-six mille sept cent dix-sept Euro et un cent (EUR 66.717,01), et (ii) par paiement en nature d'un montant total de cinquante-cinq mille Euro et soixante-dix-neuf cents (EUR 55.000,79) consistant au transfert (a) d'une créance détenue par la Société envers Sun Fearmans Pork, LLC, prénommée, d'un montant de vingt mille quatre cent quarante-quatre Euro et dix-huit cents (EUR 20.444,18) correspondant au montant équivalent à vingt-six mille cent trente-cinq Dollars Canadiens et quatre-vingt-quatre cents (CAD 26.135,84) et (b) d'une créance détenue par la Société envers Sun Capital Partners V, L.P., un fonds d'investissement de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à C/o Walkers SPV Limited, Walker house, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans KY 1-9002, d'un montant de trente-quatre mille cinq cent cinquante-six Euro et soixante et un cents (EUR 34.556,61) correspondant au montant équivalent à quarante-quatre mille cent soixante-dix-sept Dollars Canadiens et dix-sept cents (CAD 44.177,17)

2. Prise de connaissance de la réduction du capital social de la Société par l'annulation des Parts Annulées détenues par Sun Fearmans Pork, LLC, prénommée.

3. Augmentation du capital souscrit de la Société d'un montant en Euro correspondant au montant équivalent à soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-douze Livres Sterling (GBP 78.292,00) d'après le taux de change EUR à GBP du 6 juin 2012 ou des jours ouvrables suivants immédiatement, par la création et l'émission d'un nombre de parts sociales ordinaires de catégorie S ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, correspondant au montant

en Euro équivalent à soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-douze Livres Sterling (GBP 78.292,00) (Les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie S), et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales de catégorie S existantes.

4. Approbation de la souscription des Nouvelles Parts Sociales de Catégorie S et du paiement du prix de souscription d'un montant en Euro correspondant au montant équivalent à soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-douze Livre Sterling (GBP 78.292,00) d'après le taux de change EUR à GBP du 6 juin 2012 ou des jours ouvrables suivants immédiatement, par American Golf Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 5048122, par un apport en numéraire d'un même montant.

5. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société, suite à la réduction et l'augmentation de capital pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à six millions six cent cinquante-deux mille quatre cent trente-cinq Euro (EUR 6.652.435,00) représenté par des parts sociales entièrement libérées, consistant en:

- dix-huit mille cinq cents (18.500) parts sociales ordinaires de catégorie A ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie A);
- cent trois mille cinq cents (103.500) parts sociales ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie B);
- trois cent cinquante-deux mille cinq cent dix-sept (352.517) parts sociales ordinaires de catégorie C ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie C);
- quatorze mille cinq cents (14.500) parts sociales ordinaires de catégorie D ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie D);
- quatre-vingt mille (80.000) parts sociales ordinaires de catégorie F ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie F);
- trois cent quatre-vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt (385.880) parts sociales ordinaires de catégorie G ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie G);
- six cent vingt-neuf mille trois cent soixante-dix (629.370) parts sociales ordinaires de catégorie H ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie H);
- six cent quatre-vingt-un mille (681.000) parts sociales ordinaires de catégorie I ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie I);
- cent deux mille cent vingt-cinq (102.125) parts sociales ordinaires de catégorie K ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie K);
- deux cent vingt-six mille cinq cent un (226.501) parts sociales ordinaires de catégorie L ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie L);
- un million sept cent soixante-dix mille huit cent quatorze (1.770.814) parts sociales ordinaires de catégorie M ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie M);
- quatre cent vingt mille soixante-trois (420.063) parts sociales ordinaires de catégorie N ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie N);
- six cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (697.500) parts sociales ordinaires de catégorie O ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie O);
- trois cent vingt-cinq mille huit cent soixante-trois (325.863) parts sociales ordinaires de catégorie P ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie P);
- cent dix-sept mille cinq cents (117.500) parts sociales ordinaires de catégorie Q ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie Q);
- deux cent trente-quatre mille (234.000) parts sociales ordinaires de catégorie R ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie R);
- trois cent cinq mille trois cent une (305.301) parts sociales ordinaires de catégorie S ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie S);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie T ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie T);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie U ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie U);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie V ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie V);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie W ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie W);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie X ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie X); et

- une (1) part management fees d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) (la Part Management Fees).»

V. Les associés, représentés comme indiqué ci-dessus, après avoir délibéré, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Suite à la réalisation de l'investissement dans Fearmans Pork, Inc, une société de l'Ontario existant sous le droit du Canada, les associés décident de réduire le capital social de la Société à concurrence de quarante-trois mille Euro (EUR 43.000,00) pour le réduire de son montant actuel de six millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent trente-cinq Euro (EUR 6.599.135,00) à six millions cinq cent cinquante-six mille cent trente-cinq Euro (EUR 6.556.135,00), par l'annulation des Parts Annulées et d'effectuer un remboursement des Parts Annulées pour un montant total de cent vingt et un mille sept cent dix-sept Euro et quatre-vingt cents (EUR 121.717,80) par (i) paiement en numéraire d'un montant de soixante-six mille sept cent dix-sept Euro et un cent (EUR 66.717,01), et (ii) par paiement en nature d'un montant total de cinquante-cinq mille Euro et soixante-dix-neuf cents (EUR 55.000,79) consistant au transfert (a) d'une créance détenue par la Société envers Sun Fearmans Pork, LLC, prénommée, d'un montant de vingt mille quatre cent quarante-quatre Euro et dix-huit cents (EUR 20.444,18) correspondant au montant équivalent à vingt-six mille cent trente-cinq Dollars Canadiens et quatre-vingt-quatre cents (CAD 26.135,84) et (b) d'une créance détenue par la Société envers Sun Capital Partners V, L.P., un fonds d'investissement de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à C/o Walkers SPV Limited, Walker house, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans KY 1-9002, d'un montant de trente-quatre mille cinq cent cinquante-quatre Euro et soixante et un cents (EUR 34.556,61) correspondant au montant équivalent à quarante-quatre mille cent soixante-dix-sept Dollars Canadiens et dix-sept cents (CAD 44.177,17).

#### *Deuxième résolution*

Les associés décident unanimement de prendre connaissance de la réduction du capital social de la Société par l'annulation des Parts Annulées détenues par Sun Fearmans Pork, LLC, prénommée.

Les associés prennent acte que, suivant les dispositions de l'article 69 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, le remboursement à un associé ne peut se faire qu'après 30 jours à compter de la publication de ce procès-verbal au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Le remboursement peut se faire antérieurement si tous les créanciers de la société donnent leur accord. Dans l'hypothèse où il n'y a pas de créancier le prédit délai n'est pas à respecter.

#### *Troisième résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de quatre-vingt-seize mille trois cent Euro (EUR 96.300,00) correspondant au montant équivalent à soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-douze Livre Sterling (GBP 78.292,00) d'après le taux de change de EUR 1,00 à GBP 0.8130 du 7 juin 2012, pour le porter de son montant de six millions cinq cent cinquante-six mille cent trente-cinq Euro (EUR 6.556.135,00) à six millions six cent cinquante-deux mille quatre cent trente-cinq Euro (EUR 6.652.435,00) par la création et l'émission d'un de quatre-vingt-seize mille trois cent (96.300) parts sociales ordinaires de catégorie S ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune, (Les Nouvelles Parts Sociales de Catégorie S), et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales de catégorie S existantes.

#### *Souscription - Paiement*

American Golf Holdings, LLC, précitée, par l'intermédiaire de son mandataire déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales de Catégorie S ayant une valeur nominale totale de quatre-vingt-seize mille trois cent Euro (EUR 96.300,00) et les libérer intégralement par un apport numéraire d'un montant de soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-douze Livres Sterling (GBP 78.292,00) d'après le taux de change EUR 1,00 à GBP 0.8130 du 7 juin 2012.

Le montant total de soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-douze Livres Sterling (GBP 78.292,00) a été intégralement libéré en numéraire et est maintenant à la disposition de la Société, preuve de quoi a été donnée au notaire.

#### *Quatrième résolution*

Suite à quoi, les associés décident de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société qui est désormais rédigé comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à six millions six cent cinquante-deux mille quatre cent trente-cinq Euro (EUR 6.652.435,00) représenté par des parts sociales entièrement libérées, consistant en:

- dix-huit mille cinq cents (18.500) parts sociales ordinaires de catégorie A ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie A);
- cent trois mille cinq cents (103.500) parts sociales ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie B);
- trois cent cinquante-deux mille cinq cent dix-sept (352.517) parts sociales ordinaires de catégorie C ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie C);



- quatorze mille cinq cents (14.500) parts sociales ordinaires de catégorie D ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie D);
- quatre-vingt mille (80.000) parts sociales ordinaires de catégorie F ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie F);
- trois cent quatre-vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt (385.880) parts sociales ordinaires de catégorie G ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie G);
- six cent vingt-neuf mille trois cent soixante-dix (629.370) parts sociales ordinaires de catégorie H ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie H);
- six cent quatre-vingt-un mille (681.000) parts sociales ordinaires de catégorie I ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie I);
- cent deux mille cent vingt-cinq (102.125) parts sociales ordinaires de catégorie K ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie K);
- deux cent vingt-six mille cinq cent un (226.501) parts sociales ordinaires de catégorie L ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie L);
- un million sept cent soixante-dix mille huit cent quatorze (1.770.814) parts sociales ordinaires de catégorie M ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie M);
- quatre cent vingt mille soixante-trois (420.063) parts sociales ordinaires de catégorie N ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie N);
- six cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (697.500) parts sociales ordinaires de catégorie O ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie O);
- trois cent vingt-cinq mille huit cent soixante-trois (325.863) parts sociales ordinaires de catégorie P ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie P);
- cent dix-sept mille cinq cents (117.500) parts sociales ordinaires de catégorie Q ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie Q);
- deux cent trente-quatre mille (234.000) parts sociales ordinaires de catégorie R ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie R);
- trois cent cinq mille trois cent une (305.301) parts sociales ordinaires de catégorie S ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie S);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie T ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie T);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie U ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie U);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie V ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie V);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie W ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie W);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie X ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie X); et
- une (1) part management fees d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) (la Part Management Fees).»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de mille trois cents Euro (EUR 1.800,00).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch/Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des personnes comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 juin 2012. Relation: EAC/2012/7665. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012071797/693.

(120102520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2012.

**Evraz Group S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 312.428.746,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 105.615.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Juin 2012.

Evraz Group SA  
Robert Van't Hoef  
Director

Référence de publication: 2012068115/13.

(120096886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

**Edelton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 92.579.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068116/9.

(120097242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

**Egerton Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 73.112.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012068118/10.

(120096951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

**European Power Systems S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 59.522.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée général ordinaire qui s'est tenu le 15 juin 2012 à 12.00 heures au siège social*

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat d'Administrateur de:

Unal AYSAL, Chalet Mon Méchant Loup, CH-3975 Randogne

Serdar BILGIC, 5, avenue des Anémones, B-1640 Rhode-Saint-Genèse

Cem SIRIN, C160, Pasabahçe Yolu, Beykoz Konaklari, Nolu Konak, Beykoz, Istanbul, Turkey

Koen LOZIE, 61, Grand-Rue, L-8510 Redange-sur-Attert

Cosafin S.A., 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, represented by Mr Jacques Bordet, 1, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes de:

Pierre SCHILL, 18A, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012.

Pour copie conforme

S. BILGIC / U. AYSAL

Administrateur / Président

Référence de publication: 2012074231/22.

(120104800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2012.

**Electromind S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8378 Kleinbettingen, 1, rue du Chemin de Fer.  
R.C.S. Luxembourg B 76.547.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2012068119/9.  
(120097770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Emcore Capital SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.  
R.C.S. Luxembourg B 159.882.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2012068123/10.  
(120097109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Eras S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 35.721.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2012068130/10.  
(120098032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Novita S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 45.988.

**AUSZUG**

Es geht aus dem Protokoll der Generalversammlung vom 24. April 2008 hervor dass:  
die Mandate des Verwaltungsrates werden um weitere 6 Jahre verlängert  
- Herr Jean Nicolas Weber, geboren am 17.05.1950 in Wiltz (Luxemburg), beruflich wohnhaft in L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse  
- Herr Guy Lanners, geboren am 09.09.1965 in Luxemburg, beruflich wohnhaft in L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse  
- Anton Cornelis. De Boef, geboren am 18.03.1942 in Poederoyen (Pays-Bas), wohnhaft in B-2950 Kapellen, 22, Lijs-terbeslaan  
Die Mandate enden mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2014  
Das Mandat des delegierten Verwaltungsratsmitglied wird um weiter 6 Jahre verlängert  
- Anton Cornelis De Boef, geboren am 18.03.1942 in Poederoyen (Pays-Bas), wohnhaft in B-2950 Kapellen, 22, Lijs-terbeslaan  
Das Mandat endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2014  
das Mandat des Rechnungskommissars FIDU-CONCEPT SARL, mit Sitz in L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, eingetragen im Handelsregister unter der Nummer B38136, verlängert wird. Das Mandat endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2014

Für gleichlautenden Auszug

Référence de publication: 2012073818/25.  
(120104253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2012.

---

**Estatium S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 164.792.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068132/9.

(120096964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Euro 5 Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 72.871.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012068134/10.

(120097126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Euronic S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.  
R.C.S. Luxembourg B 29.019.

Les comptes annuels au 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068135/9.

(120097930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Energy Power S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard F.D. Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 80.811.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul HENCKS, notaire de résidence à L-LUXEMBOURG, en date du 22 février 2001, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n°822 du 28 septembre 2001.
- Statuts modifiés suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-LUXEMBOURG, en date du 20 décembre 2007, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n°451 du 21 février 2008.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 11 juin 2012 que les mandats des membres du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes actuellement en fonction sont renouvelés, à savoir:

1) aux postes d'administrateurs:

- Monsieur Ettore DE NARDO, industriel, demeurant à I-80121 NAPLES, Via S. Teresa a Chiaia 39,

Monsieur Ettore DE NARDO conserve ses fonctions de Président du Conseil d'Administration.

- Madame Brunella DE NARDO, employée privée, demeurant à I-80121 NAPLES, Via S. Teresa a Chiaia 39,

- Monsieur Ugo GAETA, avocat, demeurant à I-80123 NAPLES, Via Manzoni 92,

2) au poste de commissaire aux comptes:

- La société REVILUX S.A., avec siège social à L-2450 LUXEMBOURG, 17, boulevard Roosevelt, inscrite au R.C.S. LUXEMBOURG sous le numéro B 25.549.

Tous ces mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2018.

Luxembourg, le 22 juin 2012.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2012074218/26.

(120105043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2012.

---

**Euronic S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-7618 Larochette, 17, Leidenbach.

R.C.S. Luxembourg B 29.019.

Les comptes annuels au 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068136/9.

(120097931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**European Financial Control S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 70.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012068138/10.

(120096952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Eurosoft Project S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 108.642.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012068140/10.

(120097665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Exocet Fund S.C.A., SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 155.109.

Société anonyme fondée le 19 août 2010 et publication dans le Mémorial C-N° 2117 du 8 octobre 2010.

Les comptes annuels de 2011 ont été clôturés au 31 Décembre 2011 et approuvés lors de l'assemblée ordinaire des actionnaires le 7 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/06/2012.

Paddock Fund Administration

Référence de publication: 2012068141/14.

(120097467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Good Company Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5690 Ellange, 15, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 156.130.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

LE GERANT

Référence de publication: 2012068197/11.

(120097623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Fairfield Aerium International S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 106.769.

Les comptes annuels et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012068147/12.

(120097558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**FCPIMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8436 Steinfort, 3, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 123.878.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2012.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012068160/13.

(120097136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Fanlux (International) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 98.551.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012068148/10.

(120096954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**FCPIMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8436 Steinfort, 3, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 123.878.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2012.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012068161/13.

(120097137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**UBP Opportunities SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 162.234.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2012*

- La démission de Mme Emmy Labovitch en tant qu'Administrateur et Présidente avec effet au 19 juin 2012 est approuvée.

- La nomination de Mr Christian Assel en tant que nouvel administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2013 est approuvé,
- Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Mr Pierre Berger jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014, est approuvé.
- Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Mr Daniel Van Hove jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2013, est approuvé.
- Le renouvellement du mandat de Deloitte S.A., 560 rue de Neudorf, à L-2220 Luxembourg comme Réviseur d'Entreprises jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2013, est approuvé.

*Extrait de la résolution prise par résolution circulaire le 20 juin 2012*

- La désignation de Mr Pierre Berger en tant que Président du Conseil d'Administration avec effet au 19 juin 2012 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014, est approuvée.

A la date du 19 juin 2012, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Mr. Christian Assel, Administrateur, demeurant professionnellement au 18 boulevard Royal à L-2449 Luxembourg.

Mr. Pierre Berger, Administrateur, demeurant professionnellement au 8, rue Robert-Estienne à CH-1211 Genève.

Mr Daniel Van Hove, Administrateur, demeurant professionnellement au 370, route de Longwy à L-1940 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

*Po Le Conseil d'Administration.*

Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.

*Domiciliaire*

Référence de publication: 2012073984/31.

(120104559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2012.

---

**Festivo International S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 117, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 122.430.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068163/9.

(120097230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Fibre Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 57.144.

Les comptes annuels au 28 février 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012068166/10.

(120097175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Finimmoc S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 150.242.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012068168/9.

(120096963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

---

**Stance Consulting s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 135.463.

—  
DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société, reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 31 mai 2012, numéro 2012/1145 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 08 juin 2012, relation: CAP/2012/2210 de la société à responsabilité limitée "STANCE CONSULTING s. à r.l."; avec siège social à L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean, inscrite au RCS à Luxembourg

sous le numéro B 135 463, constituée suivant acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 11 janvier 2008, publié au Mémorial C, numéro 400 du 15 février 2008, ce qui suit:

- Monsieur Stuart THORP et la société "SOKLEA DEVELOPMENT LIMITED", seuls associés, ont déclaré procéder à la dissolution et à la liquidation de la société prédite, avec effet au 31 mai 2012,

- la société dissoute n'a plus d'activités.

- les associés ont déclaré en outre que la liquidation de la prédite société a été achevée et qu'ils assument tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée de cinq années à l'adresse suivante: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

Bascharage, le 18 juin 2012.

Pour extrait conforme

Alex WEBER

*Le notaire*

Référence de publication: 2012074538/26.

(120104997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2012.

---

**R & M Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A/46, route d'Eselborn.

R.C.S. Luxembourg B 95.343.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de R & M Partners SA tenue au siège social le 31 mai 2012 à 11 heures*

*Résolutions*

1. L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur Renaud Verdin, de la société R. Verdin & Cie et de la société CVBA Fimuga. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes au 31 décembre 2017.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de l'administrateur délégué, Monsieur Renaud Verdin. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes au 31 décembre 2017.

L'assemblée décide que le mandat d'administrateur de Monsieur Paul Dansercoer n'aura plus une durée indéterminée mais se terminera lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes au 31 décembre 2017.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 12 heure après signature du présent procès-verbal par les membres du bureau.

Solange Leurquin / Vincent Demeuse / Renaud Verdin

*Secrétaire / Scrutateur / Président*

Référence de publication: 2012073858/21.

(120104277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2012.

---